



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-65370>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-65370**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Marseille

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations d'accueil et d'animation périscolaires dans l'école maternelles et élémentaires publiques de la cité scolaire internationale Jacques Chirac

**Description** : La présente consultation a pour objet des prestations d'accueil et d'animation périscolaires dans l'école maternelles et élémentaires publiques de la cité scolaire internationale Jacques Chirac Les prestations d'accueil et d'animation à destination des enfants comprennent la coordination, l'organisation, la gestion et la réalisation de celles-ci. ? Des accueils échelonnés du matin pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 (sous réserve que toutes les conditions d'ouverture soient réunies). Le temps de l'accueil échelonné a pour objet de permettre aux représentants légaux de déposer leurs enfants à l'école de manière échelonnée pour prendre en compte leurs contraintes. Cette période est considérée comme un temps d'accueil calme. ? Des animations du soir pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h. En fonction des besoins des familles, ces accueils pourront être prolongés jusqu'à 18h30, sous réserve que toutes les conditions d'ouverture soient réunies. L'animation du soir participe à la complémentarité éducative, la prestation attendue doit s'inscrire dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs et être en cohérence avec le projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville de Marseille et ses objectifs transversaux et thématiques identifiées. Pour les animations du soir, en maternelle et en élémentaire, le titulaire du marché public devra respecter l'ensemble de la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'accueil des mineurs (annexe 2 du CCTP). ? Une animation éducative pendant la pause méridienne, en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30. Cette animation de la pause méridienne doit permettre un meilleur accueil des enfants rationnaires, et leur proposer des animations éducatives et ludiques en complémentarité du projet d'école. Les activités devront être construites en cohérence avec le projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville de Marseille et

ses objectifs transversaux et thématiques identifiées La Ville de Marseille envisage d'étendre ce temps d'activités au cadre réglementaire d'un Accueil Collectif de Mineurs ?ACM pour tout ou partie des écoles (comprenant un directeur ACM - sur la base du même nombre d'animateurs et d'enfants concernés). Par ailleurs, s'agissant des différents temps, une mise à disposition des locaux est réalisée selon les capacités des infrastructures des écoles. Selon les configurations, les activités pourront être adaptées aux espaces disponibles, en lien avec la Direction de l'Animation Éducative et de la Jeunesse. A titre indicatif, l'école dispose d'une salle polyvalente, d'une cour dédiée à l'école avec préaux, de deux salles d'animation mis à disposition du périscolaire. L'organisme gestionnaire du site possède également un gymnase. Une convention d'occupation des locaux sera signée par le titulaire du marché public, et l'ensemble des acteurs concernés avant l'ouverture de chaque activité. Lors de la signature de la convention d'occupation, la Direction de l'Animation Éducative et de la Jeunesse de la Ville de Marseille organisera un temps de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Le titulaire du marché public devra utiliser, en lien avec la direction de l'école, le registre des soins et de sécurité qui seront mis à sa disposition. Le contrat démarrera le jour de la rentrée de septembre 2024.

**Identifiant de la procédure :** 4c6ec759-dcbd-459f-b853-15ff71b190a1

**Identifiant interne :** 24\_1270

**Type de procédure :** Ouverte

**La procédure est accélérée :** non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

## Section 4 - Groupe de lots

4.1 **Groupe de lots :** GLO-0001

**Lots inclus :** LOT-0001, LOT-0001

**Identifiant interne :** 24\_1270

#### 4.1.2 Informations générales

**Informations complémentaires :** Montant minimum annuel : 18 100 € HT Montant maximum annuel : 170 000 € HT Le marché est conclu pour une période initiale d'un an (1 an), dans la limite de deux (2) reconductions.

## Section 5 - Lot

5.1 **Lot :** LOT-0001

**Titre :** Prestations d'accueil et d'animation périscolaires dans l'école maternelles et élémentaires publiques de la cité scolaire internationale Jacques Chirac

**Description :** Prestations d'accueil et d'animation périscolaires dans l'école maternelles et élémentaires publiques de la cité scolaire internationale Jacques Chirac

**Identifiant interne :** 24\_1270

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 92331210 Services d'animation pour enfants

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Le détail est indiqué dans l'article 4.1 du règlement de consultation.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Le détail est indiqué dans l'article 4.1 du règlement de consultation.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Le détail est indiqué dans l'article 4.1 du règlement de consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix de l'offre 40 % Le détail est indiqué dans l'article 6.2 du règlement de consultation.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre 60 % Le détail est indiqué dans l'article 6.2 du règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <http://mpe.mairie-marseille.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://mpe.mairie-marseille.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/07/2024 à 16:00

##### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ville de Marseille

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 21130055300016

**Adresse postale :** Hôtel de Ville quai du port

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13233 Marseille cedex 20

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [dgajdmp@marseille.fr](mailto:dgajdmp@marseille.fr)

**Téléphone :** 0000000000

##### Rôles de cette organisation :

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 3f090755-2ae2-4149-9e44-5b0bbbf951a0 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 05/06/2024 à 15:47

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 05/06/2024